

Etablissement :
Collège Les Sablons
Rue Bernard Louvet
36500 BUZANCAIS
0360498w

N° de séance : 01

Procès - verbal
de la séance du conseil
d'administration du 03 novembre 2020

Date : 03/11/2020

Heure de début : 17 h 45

Heure de fin : 19 h 00

Présidence..... - M. BLONSARD Laurent, Principal

Secrétariat..... - Mme DEBUSY Catherine, représentante des ATOSS

Membres absents - M. BLANCHET Régis, représentant de la collectivité de rattachement, Mme MERIAUDEAU, représentant de la collectivité de rattachement, Mme ROULLEAUX, représentante de la commune, Mme COUDRAY, représentante des parents d'élèves, Mme FOURNIER, représentante des parents d'élèves, Mme TAVENON, représentante des parents d'élèves, M. DUARTE, représentant des élèves.

Nombre de membres présents : **23**

Quorum : **16**

ORDRE DU JOUR

N° et nature des chapitres traités	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
I – Conseil d'administration	1	
II – Fonctionnement	1	
III – Gestion financière	1	
IV – Vie scolaire	2	
V – Questions diverses	1	
Total des feuillets	6	

Le Président,

Laurent BLONSARD

Collège Les Sablons
Le Principal
Buzançais

La Secrétaire,

Catherine DEBUSY

Transmis à :

Monsieur le Directeur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale de l'INDRE

Monsieur le Président du Conseil Général de l'Indre

Date : 05/11/2020

Le Chef d'Etablissement,

L. BLONSARD

Collège Les Sablons
Le Principal
Buzançais

Etablissement :
Collège Les Sablons
Rue Bernard Louvet
36500 BUZANCAIS
0360498w

N° de séance : 01

Procès - verbal
de la séance du conseil
d'administration du 03 novembre 2020

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre : I - Conseil d'Administration	Réservé à l'administration destinataire
<u>1) Préparation de séance :</u> Mme DEBUSY, représentante des personnels ATOSS, se propose pour assurer le secrétariat	
<u>2) Installation des commissions et instances</u> M. BLONSARD, principal, donne lecture des noms des différents membres des commissions et instances (cf. annexe 1). Le conseil d'administration étant installé, le quorum atteint, la séance est ouverte à 17 h 45	
Acte Avis Vœu Résultat du vote Votants : 23 Exprimés : 23 Abstentions : 0 Pour : 23	(rayer les mentions inutiles) Contre : 0
<u>3) Adoption du PV du conseil d'administration du 30 juin 2020</u>	
Acte Avis Vœu Résultat du vote Votants : 23 Exprimés : 23 Abstentions : Pour : 23	(rayer les mentions inutiles) Contre : 0
<u>4) Ordre du jour</u> Monsieur le Principal donne lecture de l'ordre du jour (cf. annexe 2).	
Acte Avis Vœu Résultat du vote Votants : 23 Exprimés : 23 Abstentions : 0 Pour : 23	(rayer les mentions inutiles) Contre : 0

Etablissement :
Collège Les Sablons
Rue Bernard Louvet
36500 BUZANCAIS
0360498w

N° de séance : 01

Procès - verbal
de la séance du conseil
d'administration du 03 novembre 2020

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :	Réservé à l'administration
II – Fonctionnement	destinataire
1) <u>Délégations de signature</u> Monsieur BLONSARD informe le Conseil d'administration qu'il donne délégation de signature à Madame LARDY Nathalie, principale adjointe. Monsieur BLONSARD précise que cette délégation ne comprend pas l'ordonnancement. Il ajoute que la délégation de signature est un acte du Chef d'établissement non transmissible et qu'elle prend fin lorsque le délégant ou le délégataire quitte ses fonctions. Monsieur BLONSARD informe le Conseil d'administration qu'il donne délégation de signature à Madame GAUGRIS, directrice adjointe de la SEGPA, pour les conventions de stage des élèves de 4^{ème} A et de 3^{ème} A. Monsieur BLONSARD ajoute que cette délégation ne comprend pas l'ordonnancement. Il ajoute que la délégation de signature est un acte du Chef d'établissement non transmissible et qu'elle prend fin lorsque le délégant ou le délégataire quitte ses fonctions.	

Procès - verbal
de la séance du conseil
d'administration du 03 novembre 2020

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :	Réservé à l'administration destinataire
III – Gestion financière	
1) <u>Présentation des différentes conventions en partenariat avec le collège</u> Monsieur DAVID, adjoint gestionnaire, présente le tableau des différentes conventions qui pourront être signées, durant l'année scolaire 2020-2021, avec l'EPLÉ.	
Acte Avis Vœu Résultat du vote Votants : 23 Exprimés : 23 Abstentions : 0 Pour : 23	(rayer les mentions inutiles) Contre : 0
2) <u>Convention de prêt de tablettes tactiles</u> Monsieur BLONSARD présente une convention qui permettrait, en cas de confinement, de mettre à disposition des tablettes pour les élèves qui auraient des problèmes de matériel. Monsieur BLONSARD ajoute que les familles devront, dans tous les cas, avoir accès à Internet.	
Acte Avis Vœu Résultat du vote Votants : 23 Exprimés : 23 Abstentions : 0 Pour : 23	(rayer les mentions inutiles) Contre : 0
3) <u>Autorisation de signature des marchés de fournitures, services et travaux.</u> Monsieur BLONSARD explique que cette demande, pour l'année civile 2021, autorise le chef d'établissement à signer tous marchés de fournitures, services et travaux sans avoir à convoquer un conseil d'administration pour chaque dépense engagée. Il ajoute que cette autorisation est très encadrée, par le gestionnaire et par l'agent comptable, et que les dépenses se font dans la limite des crédits ouverts au budget.	
Acte Avis Vœu Résultat du vote Votants : 23 Exprimés : 23 Abstentions : 0 Pour : 23	(rayer les mentions inutiles) Contre : 0
4) <u>Fixation des prix de vente des objets confectionnés par les élèves de la SEGPA</u> Monsieur BLONSARD présente le tableau des prix de vente des objets proposés par l'atelier Habitat de la SEGPA. Monsieur BLONSARD ajoute que ces prix prennent en compte le coût de revient et une marge d'erreur inhérente à la découverte de l'atelier. Durant la présentation, Mme DAUDON précise que les élèves de 6 ^{ème} et de 5 ^{ème} SEGPA ont peint certains objets. Question de Monsieur MAQUIN : Comment les objets vont-ils être présentés ? Réponse de Mme GAUGRIS : l'atelier VDL va éditer un petit catalogue.	
Acte Avis Vœu Résultat du vote Votants : 23 Exprimés : 23 Abstentions : 0 Pour : 23	(rayer les mentions inutiles) Contre : 0

Procès - verbal
de la séance du conseil
d'administration du 03 novembre 2020

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :	Réservé à l'administration destinataire
IV – Vie scolaire	
1) <u>Mise à jour PPMS « attentat intrusion »</u> Monsieur BLONSARD présente la mise à jour du PPMS. Celle-ci porte sur les nouveaux personnels. Il ajoute qu'un exemplaire sera envoyé à la DSDEN et à la collectivité de rattachement.	
Acte Avis Vœu	(rayer les mentions inutiles)
Résultat du vote Votants : 23 Exprimés : 23 Abstentions : 0 Pour : 23	Contre : 0
2) <u>Mise à jour PPMS « risques majeurs »</u> Monsieur BLONSARD présente le PPMS « risques majeurs » qui d'une façon synthétique expose les mesures à prendre dans un très grand panel de situations. Monsieur BLONSARD complète en précisant qu'un exercice est programmé durant le 2^{ème} trimestre. Tout comme pour le PPMS « attentat intrusion », un exemplaire sera envoyé à la DSDEN et à la collectivité de rattachement. <u>Question de Monsieur BERNARD</u> En cas de repli durant les cours d'EPS et avec 4 classes alignées, où devons-nous aller ? Réponse de Monsieur BLONSARD Il faut être pragmatique, vous pouvez vous replier soit dans la salle polyvalente, soit dans le restaurant scolaire qui est le seul espace assez grand pour accueillir 4 classes en même temps. <u>Question de Madame COUEDRIAU</u> En cas d'alerte pour un risque majeur, est-ce qu'il y a une sonnerie à la Mairie ? Réponse de Monsieur BLONSARD Pas à ma connaissance. <u>Question de Monsieur DUPONCHEL</u> Est-ce que les exercices incendie se déroulent avec les pompiers ? Réponse de Monsieur BLONSARD 3 exercices sont organisés durant l'année scolaire. Mais aucun ne se fait avec la présence des pompiers.	
Acte Avis Vœu	(rayer les mentions inutiles)
Résultat du vote Votants : 23 Exprimés : 23 Abstentions : 0 Pour : 23	Contre : 0
3) <u>Bilan exercice PPMS « attentat intrusion »</u> Monsieur BLONSARD informe le Conseil d'administration qu'un exercice s'est tenu le mardi 6 octobre 2020 à 15 h 30. Monsieur BLONSARD précise que le compte-rendu a été envoyé à la DSDEN et au CD36 ; si, d'une façon générale, l'exercice s'est bien déroulé, quelques rares élèves sont encore à sensibiliser sur l'importance d'un tel exercice. Il ajoute que la sonnerie n'a pas été entendue (le problème a été identifié, de nouveaux tests réalisés hors présence des élèves). Par ailleurs, le message n'est pas très audible dans certaines parties de l'établissement.	

Dans tous les cas, Monsieur BLONSARD ajoute que tout autre personnel peut et doit prendre la responsabilité de mettre sa classe en PPMS s'il entendait, un jour, un bruit suspect. Dans cette éventualité, aucun reproche ne serait fait à ce personnel.	
4) <u>Composition du conseil pédagogique</u> Monsieur BLONSARD informe le Conseil d'administration des noms des personnels membres du conseil pédagogique.	

Etablissement :
Etablissement :
Collège Les Sablons
Rue Bernard Louvet
36500 BUZANCAIS
0360498w

N° de séance : 01

Procès - verbal
de la séance du conseil
d'administration du 03 novembre 2020

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :	Réservé à l'administration
V – Questions diverses	destinataire
Pourrions-nous avoir le bilan des évaluations 6^{ème} et ces évaluations rentrent-elles dans les moyennes ? Transmettre les résultats des évaluations sans un accompagnement explicatif n'a pas de sens et pourrait être contreproductif. Il est prévu que les résultats soient remis aux familles lors de la réunion parents / professeurs. Les enseignants de Français et de Mathématiques des classes concernées ont reçu les résultats individuels et par classes. Dans tous les cas, cette évaluation non chiffrée ne sera pas prise en compte dans la moyenne trimestrielle des élèves.	

Avant de clôturer le Conseil d'administration, Monsieur BLONSARD tient à faire part aux membres du Conseil d'administration de la très grande émotion de l'ensemble des membres de la communauté éducative suite au lâche assassinat de notre collègue Samuel PATY, professeur d'Histoire-Géographie-EMC au collège « Bois d'Aulne » à Conflans-Sainte-Honorine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance n°1 du conseil d'administration est levée à 19 h 00